



LA M.A.I.J.

MISSION D'ACCUEIL ET D'INFORMATIONS SUR
LE LOGEMENT DES JEUNES

PARU EN 2011

QU'EST-CE QUE LA M.A.I.J. ?

Créée depuis Octobre 2004, la MAIJ est un CLLAJ, Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes, qui agit sur le territoire Voironnais-Chartreuse au sujet du logement des jeunes de 18 à 30 ans.

La MAIJ a pour mission principale d'Accueillir, d'Informier et d'Orienter (AIO) le public jeune qui lui est adressé par les partenaires locaux afin de les conseiller dans leur projet logement.

Cette entité est rattachée à la résidence Jeunes « les Noyers verts » à Voiron, et apporte ses connaissances concernant les problématiques de logement, pour l'équipe de ce dernier.

Un accueil est assuré à la résidence jeunes, mais, des permanences sont également effectuées, tous les 15 jours, sur le Pays Voironnais pour plus de proximité auprès des jeunes et des partenaires.

- La Maison de l'Emploi de Voiron, le mercredi de 14h00 à 16h00
- Le C.C.A.S. de Moirans, le mercredi de 10h00 à 12h00

- Le C.C.A.S. de Rives, le mardi de 10h00 à 12h00 ;
- Le C.C.A.S. de Tullins, le lundi de 14h00 à 16h00 ;
- Le C.C.A.S. de Voreppe, le mardi de 10h00 à 12h00.

Et un jeudi par mois de 14h00 à 17h00 au Relais Emploi de Rives.

La M.A.I.J. a également une dynamique collective par des interventions ponctuelles au sein d'organismes de formation.



Le territoire de la M.A.I.J. :
La Communauté
d'Agglomération du Pays
Voironnais

L'ADHESION À L'U.R.C.L.L.A.J. :

La M.A.I.J. adhère à l'Association des C.L.L.A.J. (Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes) de Rhône-Alpes (U.R.C.L.L.A.J) depuis 2006.

Cette adhésion permet au travailleur social de la M.A.I.J de développer son réseau par des rencontres bimensuelles avec les différents C.L.L.A.J du Rhône-Alpes. Ces réunions ont pour principe de favoriser les échanges par le partage des pratiques professionnelles et d'informations concernant la thématique logement (les différentes lois existantes, les aides financières possibles...).

L'U.R.C.L.L.A.J a développé son site internet et donne la possibilité à ses adhérents, telle que la M.A.I.J, d'avoir sa page de présentation des missions effectuées auprès du public jeunes qui lui est adressé. Cet outil s'avère important pour se faire connaître auprès des jeunes, une génération souvent habituée à « surfer sur le net ». De plus, un tel support est utile pour les structures de proximité afin d'orienter le public sur ce dispositif.

Nous vous invitons à le consulter :

www.cllaj-rhone-alpes.com

Un outil statistique a été mis en place par l'association en 2008. Ce logiciel permet de recueillir des données sur la situation des jeunes vus en entretien, puis d'aborder leur parcours résidentiel.

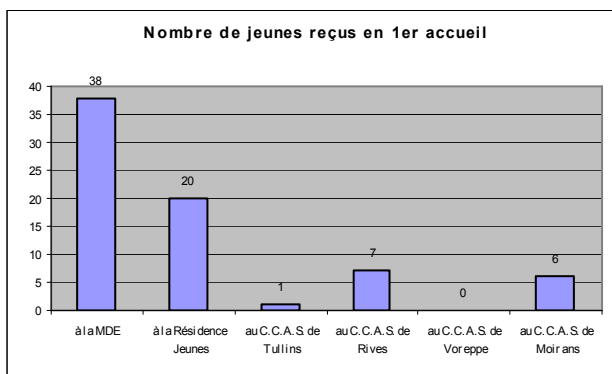
Celui-ci s'avère précieux pour mesurer l'impact de la M.A.I.J.

L'ACCUEIL INDIVIDUEL

Fréquentation des lieux de permanences

- Le nombre de jeunes reçus en entretien individuel est de **72**, sur l'ensemble de l'année.

70 % des jeunes ont été rencontrés dans le cadre des temps de permanences. 30 % ont été accueillis en dehors des lieux de permanence.



Cette année, le lieu de permanence le plus fréquenté est la Maison de l'emploi de Voreppe (pour 53% des jeunes reçus).

La résidence jeunes « les noyers verts » est un lieu ressource d'accueil des jeunes pour la M.A.I.J..

La fréquentation des permanences de Tullins et Voreppe en 2010 a été faible. Un travail de redynamisation du partenariat est en cours par le biais de réunion.

Une décohabitation des filles de plus en plus jeunes

La moyenne d'âge est de 22 ans pour cette année, elle était de 21,4 ans en 2009.

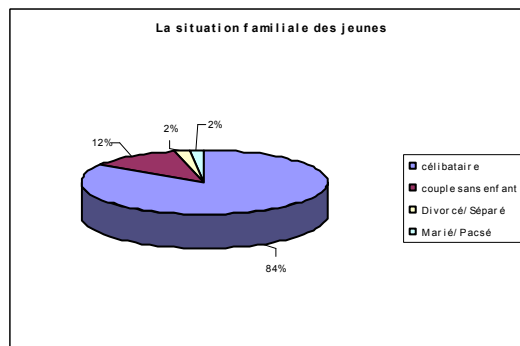
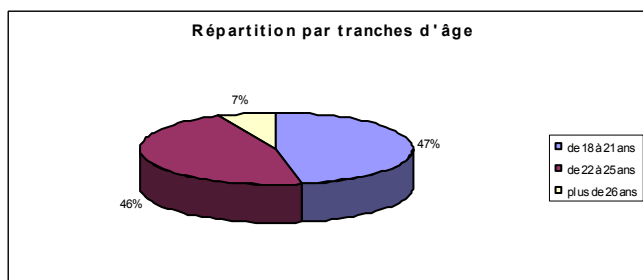
Contrairement aux années précédentes la moyenne d'âge a un peu augmenté mais la majeure partie des personnes accueillies cherche à décohabiter « jeune ».

On assiste toujours à une forte féminisation du public reçu. La répartition s'est effectuée comme suit :

62 % de filles
et 38 % de garçons

Cette année encore les demandes individuelles ont été prédominantes et ont fortement augmenté par rapport à 2009.

En 2009, 68% des jeunes accueillis effectuaient une recherche de logement « seul(e) » contre 84% pour 2010.



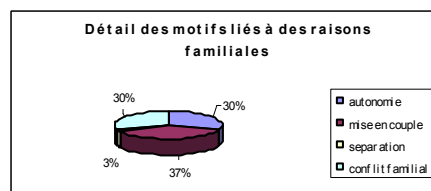
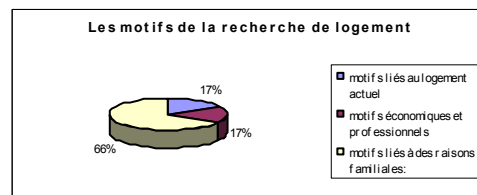
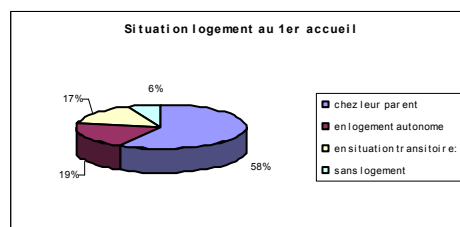
Leur « situation logement » au moment de l'entretien :

Au moment de l'entretien, 58 % des jeunes habitent chez leur(s) parent(s). On note de plus en plus de jeunes vivant en couple chez leurs parents. Ensuite, 17 % sont hébergés par un tiers soit par un membre de la famille, soit par des amis. Enfin 19 % des jeunes reçus sont déjà en logement autonome et connaissent des difficultés liées à un loyer trop élevé, une séparation...

Les motifs de la recherche d'un logement des jeunes accueillis se répartissent de la façon suivante :

- ⇒ 66 % pour des raisons familiales,
- ⇒ 17 % pour des raisons liées à leur logement actuel,
- ⇒ 17% pour des raisons professionnelles

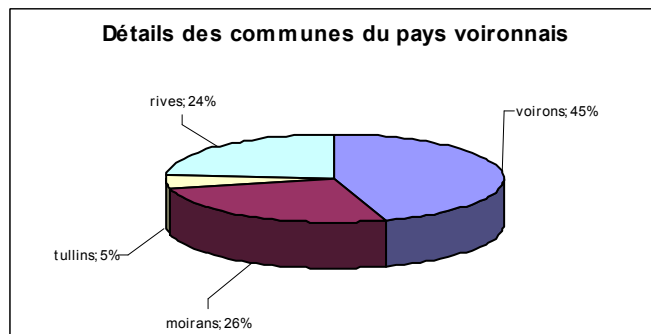
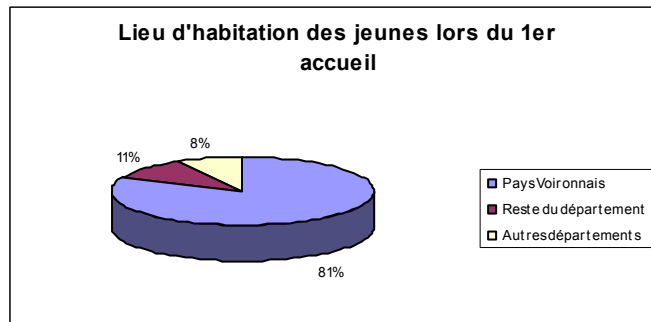
Depuis peu, on constate que la recherche d'un logement est souvent lié à des conflits familiaux importants.



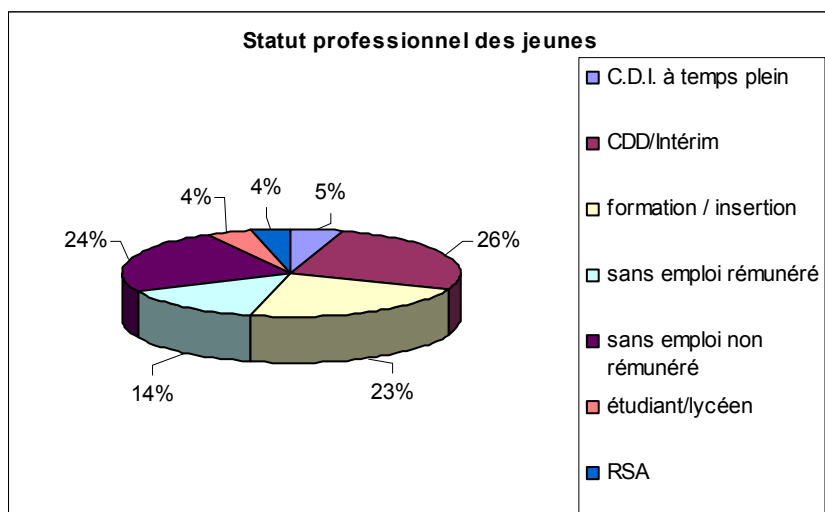
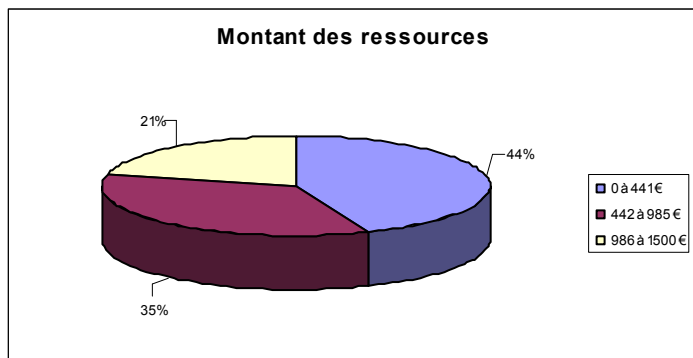
Leur origine géographique

Les permanences effectuées dans les différentes communes du Pays Voironnais, au sein des CCAS et de la Maison de l'Emploi, permettent à la M.A.I.J de rencontrer un large public issu du Pays Voironnais avec :

- **81 % des jeunes reçus originaires du Pays Voironnais, dont 45% de Voiron.**
- 11% viennent du département isérois et 8% d'autres départements. Ils cherchent, pour la forte majorité, à s'installer au sein du Pays Voironnais.



Une situation économique précaire



Le niveau de ressources mensuelle des jeunes reste faible avec 44% des jeunes vivant au-dessous du seuil de pauvreté (seuil de pauvreté français : 791€).

Ce faible niveau de ressources est lié au statut professionnel des jeunes avec 23% étant en formation et 24% étant en recherche d'emploi non rémunérée.

Néanmoins, on note une augmentation de jeunes ayant des ressources comprises entre 442€ à 985€. En effet, on comptabilise 35% des jeunes en 2010 contre 17% en 2009. On constate que 26% d'entre eux sont en mission intérimaire sur de courtes durées.

Une telle description reflète la précarisation des jeunes rencontrés et leurs difficultés à accéder à un logement de droit commun (parc public et privé).

LA SEMAINE DU LOGEMENT DES JEUNES

Dimanche 18 juillet 2010 page 13

PAYS VOIRONNAIS

MOIRANS

Pour le logement des jeunes

La Mission d'accueil et d'information pour le logement des jeunes (MAIJ) et le Centre communal d'action sociale (CCAS) ont animé conjointement une après-midi afin de répondre aux questions des jeunes sur le problème du logement, donner des informations précises sur l'accès au logement : bail, caution, garant... Proposer des supports visuels tels qu'affiches, dépliants... Remettre un dossier complet à chaque jeune.

Cette pochette comporte des fiches explicatives et pratiques sur : l'état des lieux, le bail, le dépôt de garantie, le garant, le coût

d'un logement et d'un emménagement, les démarches à effectuer lors de la recherche d'un logement, les charges locatives, les droits et devoirs du locataire.

Différents partenaires se sont succédé sur la place de la mairie où avait été dressé un stand d'informations.

L'Association départementale d'informations sur le logement (Adil) a pu ainsi fournir des informations générales et juridiques, le service logement du CCAS de Moirans a pu renseigner le public sur le parcours d'une demande de logement dans le parc locatif public.



Le stand a connu un large succès.

A l'initiative du CLLAJ, la semaine du logement des jeunes fut l'occasion de marquer un évènement autour de la question du logement des jeunes par la mise en œuvre d'initiatives locales.

La MAIJ et le CCAS ont animé conjointement une après-midi afin de donner des informations sur l'accès au logement et de remettre aux jeunes un dossier avec plusieurs fiches explicatives. Lors de cet après-midi différents partenaires se sont succédés tels que l'ADIL, le service logement du CCAS de Moirans et le FJT.

Cette action a permis de toucher un ensemble de jeunes, mais aussi de mobiliser les différents partenaires du Pays Voironnais.

Ainsi, la MAIJ et le CCAS de Moirans ont pu leur faire connaître cette action « sur le logement des Jeunes ».

LES ANIMATIONS COLLECTIVES

Nombre d'animations effectuées :	1 en septembre
Lieu d'intervention :	Accueil Orientation Formation (A.O.F.) à l'Escale de Voiron En lien direct avec la Maison de l'emploi
Nombre de jeunes touchés :	Groupe de 4 jeunes dont la moyenne d'âge est de 22 ans.

Dans le cadre du centre de formation de l'Escale à Voiron, la MAIJ est intervenue auprès du groupe « amorcer une dynamique d'insertion ».

Au sein de leur programme, il est proposé aux jeunes différentes interventions sur les thèmes de la vie pratique dont fait partie la question du logement.

La MAIJ leur a donné un ensemble d'information sur les modalités d'accès au logement par le biais d'un support power point et de différentes petites fiches récapitulatives. La MAIJ a pu aussi répondre aux éventuelles questions plus précises du groupe. Dans la globalité, la formatrice et le groupe ont été satisfaits des réponses apportées.

L'objectif premier de la MAIJ est de leur faire connaître le service, mais aussi avoir un rôle de prévention auprès des jeunes concernant l'accès au logement.

NOUVELLES PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2011

Afin de mieux répondre aux problématiques du logement des jeunes sur le territoire, la MAIJ a mis en place de nouveaux moyens en lien avec ses partenaires et a renforcé les actions existantes.

LE BAIL ACCOMPAGNE PARC PRIVE/ PARC PUBLIC

A l'initiative de l'URCLLAJ un outil d'accompagnement vers le logement autonome va permettre d'en faciliter l'accès. Il est créé pour faciliter le lien entre le locataire et le bailleur, ainsi que pour favoriser la connaissance et amener des éléments de compréhension sur la relation qui unit un bailleur et un locataire.

Des documents ont été mis à jour courant 2010, la MAIJ a créé son propre support de bail accompagné ainsi que la charte d'adhésion entre le jeune, le bailleur et le référent MAIJ pour l'accès et l'accompagnement dans le logement (durée de 6 mois renouvelable une fois avec l'accord des trois parties afin que le jeune puisse s'approprier le logement ainsi que la maîtrise des outils attenants).

APPEL A PROJET DU CONSEIL GENERAL

En 2010, l'association le relais Ozanam a répondu à un appel à projet pour des mesures « d'Accompagnement Jeune Adulte ».

La MAIJ a un financement pour trois mesures d'accompagnement global vers le logement autonome.

L'objectif est de permettre aux jeunes d'accéder au logement de droit commun et de les amener à être autonome dans les différentes démarches de la vie quotidienne.

Pour mener ces accompagnements, la conseillère de la MAIJ a augmenté son temps de travail.

ACTION « LOGEMENT » dans les Lycées sur le territoire du Pays Voironnais

Prise de contact avec les différents lycées du territoire afin de proposer des animations collectives sous forme d'exposition et de jeux autour de la question du logement.

ANIMATION COLLECTIVE EN COLLABORATION AVEC LE PIJ (Point Information Jeunesse) de Moirans.

La MAIJ a pris contact avec l'animatrice du PIJ afin d'organiser une animation sur le thème du logement auprès d'une classe de terminale.

L'objectif est d'informer les jeunes sur l'accès au logement par le biais de jeux tel que le « permis de louer » et d'amener les jeunes à être attentifs aux différentes démarches lors de l'entrée dans le logement avec l'outil « simulation d'un état des lieux ».